



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

Matoury le,

12 DEC 2018

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

Affaire suivie par :

Marie-France Francis-Benjamin / Jeannine Fléché

Secrétariat des Assemblées

☎ 0594.28.96.57 - 0594 29 90 48

Mail : marie-france.francis@cacl-guyane.fr

Aux

Médias

N° ³⁸⁰ 2018/CACL/MLPH/EL/MFFB

Objet : Assemblée Plénière de la CACL du vendredi 21 décembre 2018

P. J. : 1

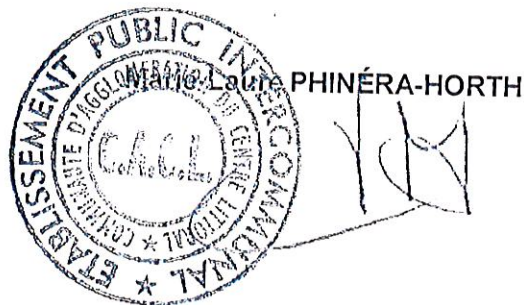
Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demande de bien vouloir inviter une équipe de votre rédaction à couvrir d'un reportage, l'Assemblée Plénière du Conseil Communautaire de la CACL qui se tiendra le :

**Vendredi 21 décembre 2018 à 09h00 dans la salle de Délibérations
« Danielle BREVET » au siège social de la CACL à Matoury.**

Vous trouverez ci-joint, l'ordre du jour de cette réunion.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (C.A.C.L.)

Adresse siège : Chemin de la Chaumière - Quartier Balata - 97 351 MATOURY

Adresse postale : BP 66 029 - 97 306 CAYENNE

Site internet : WWW.CACL-GUYANE.FR

Tel : 05 94 28 28 28 / Fax : 05 94 28 28 20